

— Mes sept réquisitoires sont partis ce matin. Le premier, au préfet de Versailles, pour lui donner avis et le mettre à même de prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre avant et pendant l'exécution qui aura lieu demain, au lever du jour ; le second, à M. Follet, l'aumônier, pour l'inviter à se rendre à la prison quelque temps avant l'exécution, afin d'assister le condamné dans ses derniers moments ; le troisième, au commandant de la gendarmerie de Seine-et-Oise, afin qu'il ait à envoyer un piquet de six hommes à cheval au rond-point du Pont-Colbert pour maintenir le bon ordre pendant les préparatifs de l'exécution ; plus un piquet de vingt hommes, également à cheval, pour prêter main forte à l'exécution, après laquelle quatre hommes escorteront le cadavre jusqu'au cimetière. Le quatrième au charpentier des travaux du département lui enjoignant de dresser l'échafaud à l'heure et au lieu indiqués ; le cinquième, au directeur de la prison Saint-Pierre, pour qu'il ait à livrer le condamné à l'exécuteur ; le sixième au même directeur pour qu'il ait à tenir prêt un local où le greffier de la cour impériale devra dresser le procès verbal de l'exécution. Enfin, le septième, qui est l'ordre au bourreau d'exécuter. Cet ordre est ainsi conçu :

“ L'exécuteur en chef des arrêts criminels de la cour impériale de Paris extraira demain de la maison du dépôt des condamnés à Versailles le nommé Michel Doriat et le conduira, à trois heures précises du matin, au rond-point du Pont-Colbert où il lui fera subir la peine de mort prononcée contre lui par arrêt de la cour d'assises du département de Seine-et-Oise pour assassinat. ”

Le procureur général s'arrêta comme pour juger de l'effet que ses paroles faisaient sur ceux qui l'écoutaient. Les deux jeunes filles se regardaient, terrifiées. Quant à Landais, les sourcils froncés, il se mordait les lèvres avec une sorte de colère. Le procureur continua :

— Si je me suis étendu sur ces différents détails, ce n'est point, certes, par plaisir, car je comprends les angoisses de ces enfants et je prends part à leur peine. J'ai voulu seulement montrer que, à partir du moment où des dépêches de réquisitoire ont été envoyées, et elles sont parvenues à destination, le condamné ne m'appartient plus. Je ne puis plus rien pour lui, rien. Je suis impuissant à le sauver. J'ai obéi à la loi, au ministre, au souverain, en remettant Doriat au bourreau. Ce n'est donc pas à moi qu'il faut que vous vous adressiez, si vous continuez d'espérer que l'on peut arracher le condamné à l'exécution imminente. C'est au ministre de la justice, c'est à l'empereur. L'un des deux peut faire surseoir à l'exécution et me donner l'ordre de la retarder. Si je ne reçois pas cet ordre avant trois heures du matin, la justice suivra son cours : Michel Doriat est un homme mort.

— Mais s'il nous est impossible de voir le ministre ? Si, même dans le cas où nous serions introduits, le ministre refuse de nous entendre, lorsqu'il comprendra l'objet de notre requête.

M. de la Vonde l'interrompit.

— Je vais te remettre un mot que tu feras passer au ministre tout à l'heure, place Vendôme. J'espère que tu seras introduit d'urgence. Emile Olivier t'écouterà ; tâche de le persuader.

— Au moins, monsieur, dit Lucienne l'implorant les mains jointes, dites-moi que ce que nous demandons n'est pas impossible. Laissez-nous espérer.

— Vous laisser un espoir, mademoiselle, dit le magistrat, c'est probablement vous réserver une désillusion d'autant plus cruelle qu'ensuite tout sera irrévocablement fini et que vous n'aurez plus qu'à pleurer et à vous résigner.

— Ainsi, cela veut dire ?

— Cela veut dire que je vous conseille de ne pas espérer.

M. de la Vonde passa dans son cabinet de travail, y resta cinq minutes et revint, tenant à la main une lettre non cachetée qu'il tendit à l'avocat.

— Tu verras le ministre ; voilà tout ce que je puis faire.

— Merci, mon oncle, dit Landais.

— Merci, monsieur, dit Lucienne, je comprends que vous ne pouvez pas davantage pour

nous, et je vous remercie de votre bonté. Je prierai Dieu qu'il vous récompense.

Un quart d'heure après, ils étaient place Vendôme, au ministère de la justice et des cultes. Au moment où ils entraient dans le vaste vestibule où déjà attendaient une vingtaine de personnes, un huissier s'avança au-devant de Landais et lui demanda :

— Vous désirez voir monsieur le président du conseil ?

— Oui.

— Vous avez une lettre d'introduction ?

— La voici.

— C'est bien. Je dois vous prévenir que M. le ministre est absent. Il y a réunion du conseil aux Tuilleries, sous la présidence de l'empereur. Ces personnes attendent déjà depuis deux heures. Si vous voulez faire comme elles ?

— Monsieur Emile Olivier viendra sûrement ?

— Je l'ignore.

Et l'huissier saluant, très stylé, poli et froid, s'éloigna pour aller au-devant d'un nouveau solliciteur. Claudine et Lucienne étaient pâles. Landais était perplexe.

— Je vous avais prévenues, mes enfants, ce sont les difficultés qui commencent, armez-vous de courage, il vous en faudra.

Ils prirent place sur une banquette et attendirent. Qu'elles sont longues les heures d'attente, quand la vie d'un homme dépend à l'une de ces minutes ainsi perdues. Quelques secondes s'étaient écoulées qu'il leur semblait qu'il y avait des heures qu'elles étaient là. Midi, une heure, personne.

— Venez, dit Landais. Nous avons le temps.

— Où nous conduisez-vous ?

Elles obéissaient machinalement. Il les fit entrer, boulevard de la Madeleine, dans un restaurant où il les obligea de manger. Après quoi ils rentrèrent au ministère. Le ministre était toujours absent. Dans le vestibule le nombre des solliciteurs avait augmenté, silencieusement désignés, quelques uns lisant des journaux, d'autres somnolents. Deux heures, trois heures. L'avocat s'approcha de l'un des huissiers et l'interrogea :

— Non, monsieur, dit l'homme, il est probable que Son Excellence ne viendra pas au ministère avant ce soir. Elle se rendra directement des Tuilleries à la chambre, où il y a séance.

— Allons à la chambre, dit Landais.

Le salon d'attente du corps législatif était à peu près vide. On ne s'attendait à aucune discussion intéressante. Ce devait être une séance dite d'affaires, les plus utiles et celles qui n'intéressent personne, parce qu'elles intéressent tout le monde. Landais connaissait plusieurs députés. Il fit passer sa carte à l'un d'entre eux, qui accourut tout de suite. C'était un jeune homme à œil vif et intelligent, au front volontaire, au nez fortement accusé, portant toute sa barbe qui était très noire. Camarades d'études, amis du quartier Latin, Landais et le député de l'opposition se tutoyaient. L'avocat expliqua ce qu'il désirait. Le député hocha la tête et avec un léger accent méridional :

— J'ai peur que tu ne réussisses pas, dit-il ; il est arrivé des dépêches extrêmement graves d'Allemagne, non encore communiquées au public. On parle d'une candidature probable du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Si cela est vrai, c'est une cause de conflit, peut-être de guerre, entre la France et la Prusse. L'avenir est noir. Tu comprends qu'au milieu de ces préoccupations Emile Olivier ne trouvera jamais le temps de te donner audience.

— Enfin, il s'agit de la vie d'un homme, c'est chose grave. Il s'agit d'un innocent que l'on va guillotiner demain, si personne ne s'y oppose. Cela vaut la peine qu'on y songe. Il s'agit d'empêcher une monstruosité légale de s'accomplir ; le ministre ne dérogera pas en l'empêchant.

— Je suis de ton avis et je ferai ce qui dépendra de moi, je te le jure.

Le ministre est-il arrivé ?

— Pas encore. La séance n'est pas ouverte. Veux-tu y assister ?

— Inutile. J'aime mieux attendre ici, avec les jeunes filles.

Le député les regarda. Elles essayaient leurs yeux rougis.

— Je les plains de tout mon cœur, dit-il doucement d'une voix de basse grave et profonde qui avait déjà retenti au palais de justice, dans un procès célèbre, et qui, plus tard, devait remuer la France jusqu'en ses entrailles.

— Voici le président, dit le jeune député. Je guetterai l'arrivée du ministre. Je lui parlerai au besoin. Je te ferai prévenir.

— Allons, dit Landais en souriant, la gloire ne t'a pas changé, tu es toujours le même bon camarade que j'ai connu.

— Et je le serai toujours, dit le méridional.

Une heure encore s'écoula. Lucienne désespérait.

— Il ne viendra pas. Nous ne le reverrons pas.

— Patience, patience. Le ministre viendra, soyez-en certaines.

Vers cinq heures, le jeune député entra. Il était févreux et nerveux. Son œil noir brillait.

— La situation est très grave, dit-il, les dépêches de Berlin sont confirmées. Que va-t-il sortir de là ? Mais ce n'est pas la situation extérieure qui vous préoccupe, n'est-ce pas ? Peu vous importe, en ce moment ! Chacun pour soi. Je viens de voir Emile Olivier, avec beaucoup de peine je dois le dire ; car tu comprends que nous ne sommes pas très bien ensemble, bien qu'il essaye de faire un empire libéral. Je lui ai raconté tout ce drame lamentable de Doriat innocent et pour lequel, dans quelques heures, on va dresser l'échafaud. Je lui ai dit que la preuve existait peut-être quelque part, que ce pauvre homme était victime et non coupable. En dépit de ses préoccupations politiques, et il eût été vraiment excusable de ne m'écouter que d'une oreille distraite, il a paru s'intéresser à ce que je lui disais.

— Ce n'est pas étonnant, fit Landais, tu mets ton âme entière dans tout ce que tu dis.

— Flatteur, je me souviendrai de toi quand je serai ministre ; seulement, malgré mes instances, le ministre n'a pas voulu te recevoir ici, toi et ces enfants. Impossible, a-t-il dit. Mets-toi dans sa peau...

— Alors, comment faire ? Demain, il sera trop tard.

— C'est bien ce que je lui ai rappelé. Il a réfléchi quelques instants, puis il m'a prié de vous amener, toi et les jeunes filles, ce soir, à l'Opéra, dans sa loge.

— C'est un singulier rendez-vous, pour une cause pareille.

— Que veux-tu ? Il faut encore lui en savoir gré. Le principal est de le voir n'importe où, n'importe comment.

— C'est vrai. J'ai tort.

— Je t'attendrai à neuf heures, au foyer.

— J'y serai.

Le député et l'avocat se serrèrent la main et se séparèrent, le premier rentrant dans la salle des séances, le second accompagnant Claudine et Lucienne.

— Courage ! répétait-il, vous le voyez, l'affaire prend une meilleure tournure.

— Que Dieu nous protège jusqu'au bout ! dit Lucienne.

Elles crurent que neuf heures ne sonneraient jamais. Landais les avait fait dîner dans un restaurant aux environs de la rue Le Peletier. A neuf heures moins le quart, ils étaient assis au foyer, attendant anxieux, le cœur battant avec force. C'était la partie suprême qu'ils jouaient. S'ils échouaient, Doriat était perdu. Et quel contraste, avec leurs affreuses et intimes angoisses. Quel contraste, autour d'eux ! Paris était encore dans Paris et bien que le printemps fût radieux et le soleil brûlant, les campagnes étaient désertes, désertes aussi les villes d'eaux et les plages à la mode. Le Paris viveur ne quitte le boulevard qu'après le grand prix de Longchamps. Les jeunes filles voyaient, devant leurs yeux éblouis, tout ce que la grande ville compte de femmes élégantes, d'hommes distingués. Et au milieu de ces brillantes parures, de ces diamants qui étincelaient sous la ruisselante lumière des lustres, au milieu de ces épaules blanches, décolletées, leurs pauvres costumes de paysannes faisaient tache. On les regardait. On regardait aussi l'avocat. On s'étonnait de les voir là.